L'éducation à la citoyenneté comme vecteur de cohésion sociale en milieu scolaire : analyse sociologique dans le contexte congolais

Gabin Jucael OSSOULA[*], Jean Bruno BAYETTE[**] et Alessandro BERGAMASCHI[***]

Résumé

Cette étude analyse le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans la production de la cohésion sociale en milieu scolaire à Brazzaville (République du Congo). À partir d'une approche méthodologique mixte combinant un questionnaire administré à 250 élèves et 25 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'élèves, d'enseignants et de personnels administratifs, la recherche examine les relations entre socialisation civique, engagement scolaire et inégalités sociales. Les résultats mettent en évidence un niveau globalement modéré de cohésion sociale ainsi qu'un effet positif, mais limité, de l'éducation à la citoyenneté sur les attitudes et comportements des élèves. Si l'école apparaît comme un espace central de transmission des normes civiques, un écart persiste néanmoins entre l'adhésion déclarée aux valeurs citoyennes et leur mise en pratique dans la vie scolaire quotidienne. L'étude souligne également l'influence des inégalités socio-économiques et des pratiques institutionnelles sur l'efficacité des dispositifs d'éducation citoyenne.

Mots-clés : Éducation à la citoyenneté, Cohésion sociale, École, Brazzaville, Inégalités

[*]Doctorant en Sociologie de l'Éducation, FLASH, UMNG.
Email : ossoula@gmail.com
[**]Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi.
Email : jeanbruno.bayette@umng.cg
[***]Professeur des Universités, Université de Lorraine.
Email : alessandro.bergamaschi@univ-lorraine.fr

Abstract
This study analyzes the role of citizenship education in the production of social cohesion within schools in Brazzaville (Republic of the Congo). Using a mixed-methods approach combining a questionnaire administered to 250 students and 25 semi-structured interviews conducted with students, teachers, and administrative staff, the research examines the relationships between civic socialization, school engagement, and social inequalities. The findings reveal a generally moderate level of social cohesion, as well as a positive but limited effect of citizenship education on students' attitudes and behaviors. Although schools appear to constitute a central space for the transmission of civic norms, a gap nevertheless persists between students' declared adherence to civic values and their actual implementation in everyday school life. The study also highlights the influence of socio-economic inequalities and institutional practices on the effectiveness of citizenship education programs.

Keywords : Citizenship Education, Social cohesion, School, Brazzaville, Inequality

Introduction

Dans un contexte marqué par des recompositions sociales, économiques et politiques profondes, la question de la cohésion sociale s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur dans de nombreuses sociétés africaines, y compris en République du Congo. Les dynamiques de fragmentation sociale, alimentées par les inégalités économiques, les tensions urbaines et les transformations des structures familiales, interpellent les institutions chargées de la socialisation des jeunes générations. Parmi celles-ci, l'école occupe une place centrale en tant qu'espace privilégié de transmission des normes, des valeurs et des compétences nécessaires à la vie en société.

Dans cette perspective, l'éducation à la citoyenneté apparaît comme un levier stratégique pour favoriser l'intégration sociale et le vivre-ensemble. Elle vise à inculquer aux élèves des valeurs telles que le respect des règles, la tolérance, la participation civique et le sens du bien commun. À cet égard, les travaux de Durkheim (1922) soulignent que l'école constitue une instance fondamentale de socialisation

morale, chargée de former des individus capables de s'intégrer harmonieusement dans la société. Toutefois, cette fonction intégratrice de l'école est loin d'être uniforme, notamment dans des contextes marqués par de fortes disparités sociales, comme l'a mis en évidence Bourdieu (1970) à travers son analyse des mécanismes de reproduction des inégalités.

En République du Congo, les politiques éducatives ont progressivement intégré la dimension citoyenne dans les curricula scolaires, à travers des disciplines telles que l'éducation civique et morale ou encore les activités parascolaires. Cependant, un décalage persiste entre les prescriptions institutionnelles et les pratiques effectives en milieu scolaire. Les contraintes structurelles – surcharge des classes, insuffisance de formation des enseignants, faibles ressources pédagogiques – ainsi que les logiques sociales externes à l'école peuvent limiter l'efficacité de cette éducation à la citoyenneté. Dès lors, se pose cette question centrale : dans quelle mesure l'éducation à la citoyenneté contribue-t-elle réellement à la construction de la cohésion sociale en milieu scolaire dans le contexte congolais ?

Cette problématique renvoie à plusieurs questions spécifiques : quels sont les contenus et les modalités de transmission des valeurs citoyennes dans les établissements scolaires ? Comment ces valeurs sont-elles appropriées par les élèves ? Quels sont les facteurs sociaux, institutionnels et culturels qui favorisent ou entravent leur internalisation. Il s'agit concrètement d'analyser les mécanismes concrets par lesquels l'école participe - ou non - à la formation de citoyens capables de contribuer à la cohésion sociale.

L'hypothèse principale qui sous-tend cette recherche est que l'éducation à la citoyenneté constitue un vecteur potentiel de cohésion sociale en milieu scolaire, dans la mesure où elle favorise l'intériorisation de normes communes et le développement d'un sentiment d'appartenance collective. Toutefois, son efficacité demeure conditionnée par les inégalités sociales et les conditions institutionnelles de sa mise en œuvre. Une seconde hypothèse postule que les effets de cette éducation sont différenciés selon les contextes scolaires et les trajectoires sociales des élèves.

L'objectif de cette recherche est donc d'analyser, dans une perspective sociologique, les pratiques et les effets de l'éducation à la citoyenneté dans les établissements scolaires congolais. Il s'agit, plus

précisément, de comprendre comment cette éducation participe à la construction - ou à la fragilisation - de la cohésion sociale, en tenant compte des réalités empiriques du terrain.

Sur le plan scientifique, cette étude s'inscrit à l'intersection de la sociologie de l'éducation et de la sociologie de la citoyenneté. Elle mobilise une approche analytique permettant de mettre en lumière les interactions entre les dispositifs institutionnels, les pratiques pédagogiques et les logiques sociales des acteurs. En contribuant à documenter un terrain encore peu exploré dans la littérature internationale, elle ambitionne d'apporter un éclairage empirique et théorique sur les enjeux contemporains de la socialisation citoyenne en Afrique subsaharienne.

1. Revue de la littérature

1.1. L'éducation à la citoyenneté : fondements conceptuels et enjeux

L'éducation à la citoyenneté s'inscrit dans une longue tradition de réflexion sociologique et philosophique portant sur le rôle de l'école dans la formation des individus et leur intégration au sein de la société. Elle renvoie à l'ensemble des dispositifs pédagogiques et institutionnels destinés à transmettre des valeurs, des normes et des compétences favorisant la participation à la vie sociale, civique et politique. Dans les systèmes éducatifs contemporains, cette éducation est généralement associée à la promotion des principes démocratiques, des droits humains, de la tolérance, du vivre-ensemble et de la responsabilité civique. Elle apparaît ainsi comme un levier essentiel de consolidation du lien social et de construction d'une culture politique partagée.

Dans une perspective fonctionnaliste classique, Durkheim (1922) conçoit l'éducation comme un processus de socialisation méthodique par lequel la société transmet aux jeunes générations les règles morales et les valeurs collectives indispensables à sa reproduction et à sa cohésion. L'école constitue, dans cette optique, une institution centrale de régulation sociale chargée de former des individus capables d'adhérer à des normes communes et de s'intégrer harmonieusement dans l'ordre social. L'éducation à la citoyenneté participe ainsi d'une socialisation morale visant à produire des comportements conformes aux exigences de la vie collective. Cette approche met en évidence la

fonction intégratrice de l'institution scolaire dans la production du lien social et de la solidarité.

Toutefois, cette conception normative et intégratrice de l'école a été largement nuancée par les approches critiques de la sociologie de l'éducation. À cet égard, Bourdieu (1970 ; 1979) montre que l'institution scolaire ne se limite pas à la transmission de valeurs universelles, mais qu'elle participe également à la reproduction des hiérarchies sociales à travers la valorisation différenciée des capitaux culturels. Selon cette perspective, les normes et savoirs scolaires reflètent les dispositions culturelles des groupes socialement dominants, contribuant ainsi à légitimer les inégalités sous couvert de neutralité institutionnelle. L'éducation à la citoyenneté apparaît dès lors comme un dispositif ambivalent : tout en promouvant des idéaux d'égalité, de participation et d'intégration sociale, elle peut également produire des mécanismes d'exclusion symbolique et renforcer les écarts sociaux existants.

Par ailleurs, les analyses de Weber (1922) permettent d'éclairer la dimension normative de la citoyenneté à travers la notion de légitimité. Pour Weber, la stabilité des institutions sociales et politiques repose sur la reconnaissance de leur légitimité par les individus, laquelle implique un processus d'intériorisation des normes et des valeurs collectives. Dans cette perspective, l'éducation à la citoyenneté joue un rôle fondamental dans la construction de cette adhésion normative en favorisant l'apprentissage des règles, des devoirs et des principes qui structurent l'ordre social et politique. L'école apparaît ainsi comme un espace privilégié de formation de dispositions civiques et de consolidation de la légitimité institutionnelle.

1.2. Cohésion sociale et socialisation scolaire

La cohésion sociale constitue un concept central en sociologie, bien que sa définition fasse l'objet de débats. Elle renvoie généralement à la capacité d'une société à assurer l'intégration de ses membres, à maintenir des relations harmonieuses et à garantir un sentiment d'appartenance collective. Dans le champ éducatif, elle se traduit par la qualité du climat scolaire, la solidarité entre élèves et le respect des règles communes.

Dans la tradition durkheimienne, la cohésion sociale repose sur le partage de valeurs communes et sur l'existence de mécanismes de régulation sociale. L'école apparaît ainsi comme une institution clé dans la production de cette cohésion, en tant qu'espace de socialisation secondaire où se construisent les identités sociales. Toutefois, les transformations contemporaines des sociétés, marquées par l'individualisation et la diversification des trajectoires, remettent en question les formes traditionnelles de cohésion.

Les recherches récentes en sociologie de l'éducation mettent en évidence le rôle du climat scolaire dans la construction du lien social. Un environnement éducatif caractérisé par la confiance, la justice et la participation favorise l'engagement des élèves et leur adhésion aux normes collectives. À l'inverse, les contextes marqués par la violence, les discriminations ou les inégalités tendent à fragiliser la cohésion sociale et à produire des formes de désaffiliation scolaire.

Dans cette perspective, l'éducation à la citoyenneté apparaît comme un outil privilégié pour renforcer la cohésion sociale, en favorisant le développement de compétences sociales et civiques. Elle contribue à la construction d'un sentiment d'appartenance à une communauté scolaire et, au-delà, à la société dans son ensemble.

1.3. Approches empiriques de l'éducation à la citoyenneté en contexte africain

En Afrique subsaharienne, les recherches consacrées à l'éducation à la citoyenneté se sont développées dans un contexte marqué par les processus de démocratisation, les dynamiques de pluralisme culturel et les enjeux de reconstruction du lien social après des périodes de crises politiques, de conflits ou de fragilité institutionnelle. Dans plusieurs pays africains, l'école est investie d'une mission stratégique de formation du citoyen, conçue comme un levier de consolidation démocratique, de promotion de la paix sociale et de participation au développement national.

Les travaux menés en Afrique du Sud montrent notamment que l'éducation à la citoyenneté a été mobilisée comme un instrument de réconciliation nationale dans le contexte post-apartheid. Les recherches de Chisholm (2004) et de Soudien (2012) soulignent que les réformes éducatives sud-africaines visaient à promouvoir des valeurs

démocratiques, l'égalité raciale et les droits humains à travers les curricula scolaires. Toutefois, ces auteurs montrent également que les fortes inégalités sociales et territoriales limitent la capacité de l'école à produire une citoyenneté réellement inclusive.

Dans le contexte de Sénégal, plusieurs recherches mettent en évidence les tensions entre les modèles scolaires hérités de la colonisation et les réalités socioculturelles locales. Les analyses de Diagne (2008) montrent que l'éducation à la citoyenneté demeure traversée par des contradictions entre les référentiels démocratiques universels et les formes locales de socialisation politique et communautaire. De même, des études conduites dans les établissements scolaires sénégalais soulignent que l'enseignement civique reste souvent centré sur des contenus normatifs et théoriques, peu articulés aux expériences quotidiennes des élèves.

Au Cameroun, les travaux de Alemnge (2020 ; 2021) sur les politiques éducatives mettent en évidence les difficultés structurelles qui affectent la mise en œuvre de l'éducation citoyenne, notamment la surcharge des effectifs, l'insuffisance des infrastructures scolaires et le déficit de formation pédagogique des enseignants. Ces contraintes réduisent la portée des dispositifs éducatifs et limitent leur impact sur la participation civique des élèves.

Par ailleurs, plusieurs études menées en Côte d'Ivoire et au Rwanda montrent que l'éducation à la citoyenneté est souvent mobilisée dans les politiques de reconstruction nationale et de prévention des conflits. Les travaux de Thomson (2013) soulignent notamment que les programmes éducatifs post-conflit cherchent à promouvoir l'unité nationale et la cohésion sociale, tout en demeurant parfois marqués par une forte orientation normative et institutionnelle.

De manière générale, les recherches empiriques convergent pour montrer l'existence d'un décalage important entre les contenus prescrits par les politiques éducatives et les pratiques effectives observées dans les établissements scolaires africains. L'enseignement de la citoyenneté demeure fréquemment dominé par une approche transmissive et théorique, accordant une place limitée aux pédagogies participatives et aux expériences concrètes des élèves. Comme le soulignent Freire (1974) et plusieurs travaux africains contemporains inspirés de la pédagogie critique, l'absence de participation active des apprenants tend à réduire l'appropriation réelle des valeurs citoyennes.

Cette situation apparaît particulièrement marquée dans les espaces urbains africains, où les élèves évoluent dans des environnements sociaux caractérisés par des inégalités économiques, des tensions identitaires et des formes de défiance à l'égard des institutions publiques. Dans ces contextes, les normes civiques transmises par l'école peuvent entrer en contradiction avec les pratiques sociales observées dans la vie quotidienne, ce qui fragilise les processus de socialisation citoyenne et limite les effets intégrateurs de l'institution scolaire.

1.4. Spécificités du contexte congolais et positionnement de l'étude

En République du Congo, les recherches sociologiques sur l'éducation à la citoyenneté demeurent relativement limitées, bien que certaines études aient abordé des thématiques connexes telles que le décrochage scolaire, les inégalités éducatives ou le climat scolaire. Ce déficit de travaux empiriques constitue un obstacle à la compréhension fine des mécanismes de socialisation citoyenne dans ce contexte.

Les spécificités du système éducatif congolais – marquées par des inégalités d'accès, des disparités entre établissements et des contraintes institutionnelles – influencent fortement les conditions de mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté. En outre, les transformations sociales en cours, notamment l'urbanisation rapide et l'évolution des structures familiales, redéfinissent les modalités de socialisation des jeunes.

Dans ce cadre, la présente étude se propose de combler une lacune dans la littérature en analysant empiriquement les pratiques et les effets de l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire congolais. Elle adopte une approche sociologique visant à articuler les dimensions institutionnelles, pédagogiques et sociales de ce processus. En mettant l'accent sur les interactions entre les acteurs et les contextes, elle cherche à comprendre comment se construit – ou se fragilise – la cohésion sociale à travers l'école.

Enfin, l'examen de la littérature scientifique met en évidence une tension structurelle entre les finalités normatives assignées à l'éducation à la citoyenneté et les conditions concrètes de sa mise en œuvre dans les systèmes éducatifs. Si les approches théoriques insistent sur sa capacité à favoriser l'intégration sociale, la transmission des

valeurs démocratiques et la consolidation de la cohésion sociale, les recherches empiriques révèlent néanmoins les limites de ces ambitions dans des contextes marqués par des contraintes institutionnelles, des inégalités socio-économiques et des dynamiques sociales hétérogènes. Dès lors, l'éducation à la citoyenneté apparaît comme un processus social traversé par des logiques à la fois intégratrices et reproductrices, dont l'efficacité dépend étroitement des configurations politiques, scolaires et culturelles dans lesquelles elle s'inscrit.

Dans ce contexte, l'apport de la présente recherche réside dans : l'analyse empirique d'un terrain encore peu exploré (le Congo) ; la mise en lumière des pratiques concrètes d'éducation à la citoyenneté ; l'identification des conditions sociales de son efficacité et la contribution à une sociologie contextualisée de la citoyenneté en Afrique.

De ce fait, cette étude ambitionne de dépasser les approches normatives pour proposer une compréhension située et critique des liens entre éducation à la citoyenneté et cohésion sociale.

2. Méthodologie

Cette étude examine le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans la construction de la cohésion sociale en milieu scolaire congolais. Elle adopte une approche méthodologique mixte, articulant des méthodes quantitatives et qualitatives afin de croiser les niveaux d'analyse et de renforcer la robustesse des résultats.

L'approche quantitative vise à objectiver les perceptions et les comportements des élèves en matière de citoyenneté et de cohésion sociale, tandis que l'approche qualitative permet d'accéder aux logiques d'acteurs, aux représentations sociales et aux pratiques quotidiennes dans les établissements scolaires. Cette complémentarité méthodologique s'inscrit dans une perspective compréhensive et constructiviste, considérant que les normes civiques et les formes de cohésion sociale sont socialement construites à travers les interactions scolaires.

2.1. Le terrain de l'étude

L'enquête de terrain a été menée à Brazzaville, capitale de la République du Congo, qui présente une diversité de configurations scolaires et socio-spatiales propices à l'analyse des dynamiques de cohésion sociale. Le choix des établissements repose sur un échantillonnage raisonné, visant à refléter la diversité du système éducatif urbain. Cinq infrastructures scolaires ont été retenus, comprenant trois établissements publics et deux établissements privés, situés dans des zones aux profils socio-économiques contrastés (centre urbain, quartiers périphériques et zones intermédiaires).

Cette diversité permet d'appréhender les variations dans les modalités de mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté et leurs effets différenciés sur la cohésion sociale.

2.2. Population étudiée et stratégie d'échantillonnage

La population cible est constituée des principaux acteurs du champ scolaire, à savoir les élèves, les enseignants et les personnels administratifs. Dans le cadre de l'enquête quantitative, un échantillon de 250 élèves a été constitué selon une méthode d'échantillonnage stratifié, prenant en compte le niveau d'étude (collège/lycée), le sexe et le type d'établissement (public/privé). Cette stratégie vise à garantir la représentativité des différentes catégories d'élèves.

Parallèlement, l'enquête qualitative repose sur un échantillonnage raisonné à visée compréhensive. Au total, 25 entretiens semi-directifs ont été réalisés, répartis entre élèves (n=10), enseignants (n=10) et personnels administratifs (n=5). Les participants ont été sélectionnés en fonction de leur implication dans les activités liées à l'éducation civique et à la gestion de la vie scolaire.

2.3. Techniques de collecte des données

2.3.1. Enquête par questionnaire

Un questionnaire standardisé a été administré aux élèves afin de mesurer différentes dimensions de la cohésion sociale en milieu scolaire. Les items ont été construits sous forme d'échelles de Likert

(de 1 à 5), permettant d'évaluer : le sentiment d'appartenance à l'établissement ; la perception de la justice et de la légitimité des règles scolaires ; le degré de tolérance et d'acceptation de la diversité et le niveau d'engagement dans les activités citoyennes. Ce dispositif permet d'objectiver les attitudes et les dispositions des élèves vis-à-vis des normes civiques.

2.3.2. Entretiens semi-directifs

Les entretiens ont été conduits à l'aide d'un guide souple structuré autour de plusieurs axes : les représentations de la citoyenneté ; le rôle attribué à l'école dans la formation civique ; les pratiques pédagogiques en matière d'éducation à la citoyenneté et les modes de gestion des conflits et des incivilités. Ces entretiens ont permis de recueillir des discours approfondis et contextualisés, révélateurs des dynamiques sociales à l'œuvre dans les établissements.

2.3.3. Observation de terrain

Une démarche d'observation non participante a été mise en œuvre dans plusieurs classes et espaces scolaires (salles de cours, cours de récréation, réunions éducatives). Elle a porté sur les interactions entre élèves ; les relations entre élèves et enseignants ; les pratiques disciplinaires et les situations de coopération ou de conflit. Les observations ont été consignées dans des grilles systématiques afin de garantir leur comparabilité.

2.3.4. Analyse documentaire

L'analyse documentaire a porté sur plusieurs types de sources : les programmes officiels d'éducation civique ; les règlements intérieurs des établissements et les supports pédagogiques utilisés par les enseignants. Cette analyse permet de situer les pratiques observées dans leur cadre institutionnel et normatif.

2.3.5. Méthodes d'analyse des données

Les données quantitatives ont été traitées à l'aide de logiciels statistiques (SPSS). L'analyse a reposé sur des statistiques descriptives (fréquences, moyennes) ainsi que sur des analyses croisées, qui permettent d'identifier les relations entre variables (par exemple, type d'établissement et perception de la citoyenneté). Des tests d'indépendance (χ^2) ont été réalisés afin d'évaluer la significativité des associations observées.

Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique en plusieurs étapes : la transcription des entretiens, le codage ouvert, l'élaboration de catégories analytiques, puis l'interprétation sociologique. Cette démarche a permis de dégager des régularités dans les discours et de mettre en évidence des logiques d'acteurs.

2.3.6. Validité et fiabilité

Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre afin d'assurer la validité et la fiabilité des résultats :la triangulation des données (questionnaires, entretiens, observations, documents) ; la diversification des profils d'enquêtés ; le pré-test du questionnaire afin d'en améliorer la clarté et la pertinence et la recherche de saturation dans l'analyse qualitative.

2.3.7. Considérations éthiques

L'étude a respecté les dispositions éthiques de la recherche en sciences sociales. Les participants ont été informés des objectifs de l'étude et ont donné leur consentement éclairé. L'anonymat et la confidentialité des données ont été garantis. Par ailleurs, les autorisations nécessaires ont été obtenues auprès des autorités administratives et éducatives compétentes.

2.3.8. Limites de la recherche

Certaines limites doivent être prises en compte. D'abord, l'accès aux établissements peut être contraint par des considérations administratives. Ensuite, les données déclaratives peuvent être affectées par des biais de désirabilité sociale, notamment chez les élèves. Enfin,

les contraintes temporelles ont pu limiter la durée des observations de terrain.

En conclusion, l'articulation des méthodes quantitatives et qualitatives permet de proposer une analyse à la fois globale et fine des liens entre éducation à la citoyenneté et cohésion sociale en milieu scolaire. Cette démarche intégrée contribue à renforcer la portée explicative des résultats et leur pertinence pour le contexte congolais.

3. Résultats

3.1. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

L'échantillon enquêté est composé de 250 élèves issus de différents établissements scolaires. La structure sociodémographique révèle un équilibre relatif selon le sexe, avec une légère prédominance masculine (52 % contre 48 % de filles). Ce qui traduit, une répartition globalement homogène des répondants.

Concernant le niveau d'étude, les élèves du collège sont majoritaires (56 %), contre 44 % au lycée, ce qui permet une lecture différenciée des expériences scolaires selon le cycle d'enseignement. Par ailleurs, les élèves issus du secteur public représentent 64 % de l'échantillon, contre 36 % pour le privé, reflétant la structure dominante du système éducatif congolais, largement publicisé.

Dans l'ensemble, cette configuration garantit une diversité des profils et permet d'analyser les variations des dynamiques de cohésion sociale et de socialisation citoyenne selon les appartenances institutionnelles et scolaires.

3.2. Un niveau de cohésion sociale globalement modéré mais fragilisé

Les données quantitatives indiquent un niveau de cohésion sociale globalement intermédiaire au sein des établissements étudiés. En effet, 41,2 % des élèves perçoivent un niveau moyen de cohésion sociale, tandis que 38 % estiment qu'il est élevé. Toutefois, une proportion non négligeable (20,8 %) exprime un faible niveau de cohésion.

Ces résultats traduisent une cohésion sociale ni consolidée ni déficitaire, mais caractérisée par une fragilité structurelle, dépendante des contextes scolaires.

L'analyse comparative montre également une différenciation selon le type d'établissement : les élèves du privé déclarent un sentiment d'appartenance plus élevé (53 % contre 30 % dans le public). Le test du Khi-deux confirme cette relation statistiquement significative (χ^2 = 12,45 ; ddl = 2 ; p < 0,01). Il suggère que les conditions organisationnelles et pédagogiques influencent fortement la production de la cohésion sociale scolaire.

3.3. Une citoyenneté scolaire fortement déclarative mais partiellement effective

3.3.1. Intériorisation normative des valeurs citoyennes

Une large majorité des élèves (environ 70 %) affirme adhérer aux normes scolaires et aux valeurs civiques telles que le respect, la discipline et la tolérance. Cependant, l'analyse qualitative met en évidence un écart important entre discours et pratiques. L'adhésion aux normes apparaît souvent stratégique et normative, davantage motivée par la contrainte disciplinaire que par une réelle internalisation des valeurs. Comme l'exprime un enquêté : « On respecte les règles parce qu'on peut être puni, pas forcément parce qu'on est d'accord ».

Cette observation révèle une citoyenneté scolaire encore largement prescriptive, où la normativité institutionnelle ne se transforme pas pleinement en disposition durable.

3.3.2. Tolérance déclarée et pratiques sociales d'exclusion

Les résultats montrent un niveau relativement élevé de tolérance déclarée (65 %), notamment envers la diversité sociale et culturelle. Toutefois, les observations de terrain révèlent des pratiques contradictoires : moqueries, stigmatisations et logiques de regroupements affinitaires.

Il existe ainsi une tension entre discours institutionnel d'inclusion et pratiques sociales d'exclusion symbolique, confirmant que la cohésion sociale ne se réduit pas à l'adhésion déclarative aux normes, mais se construit dans les interactions quotidiennes.

3.3.3. Une participation citoyenne limitée

La participation aux activités citoyennes (clubs scolaires, responsabilités collectives, initiatives solidaires) reste faible : 62 % des élèves déclarent ne pas y participer. Ce faible engagement s'explique par plusieurs facteurs : faible valorisation institutionnelle des activités citoyennes ; absence d'encadrement structuré et perception d'une utilité limitée. Ainsi, la citoyenneté scolaire demeure largement théorique, insuffisamment traduite en pratiques concrètes de participation.

3.4. Pratiques pédagogiques et climat scolaire : des déterminants centraux

L'enquête qualitative met en évidence le rôle structurant des pratiques pédagogiques dans la production de la cohésion sociale. D'un côté, certaines pratiques participatives (débats, travaux de groupe, études de cas) favorisent l'expression des élèves et renforcent l'appropriation des normes collectives. De l'autre, les approches magistrales limitent l'implication des élèves et réduisent la citoyenneté à une transmission descendante.

De même, la gestion des conflits constitue un indicateur essentiel du climat scolaire. Les établissements privilégiant des dispositifs de médiation scolaire favorisent le développement de compétences sociales (écoute, négociation, régulation), contrairement aux approches strictement répressives dominantes.

3.5. Inégalités sociales et différenciation de la cohésion scolaire

Les résultats montrent une influence structurante des inégalités socio-économiques sur la cohésion sociale scolaire. Les élèves issus de milieux favorisés, majoritairement scolarisés dans le privé, présentent un sentiment d'appartenance plus élevé, une participation plus importante et une confiance institutionnelle plus forte. À l'inverse, les élèves issus de milieux populaires expriment de plus en plus un sentiment d'injustice, une distance à l'institution scolaire et une faible participation citoyenne.

Dans une perspective bourdieusienne, ces écarts peuvent être interprétés comme les effets de la distribution inégale du capital culturel

et scolaire, qui structure les rapports différenciés à l'école et à la citoyenneté. Ainsi, l'école se présente simultanément comme un espace de socialisation civique et comme un lieu de reproduction des inégalités sociales, y compris dans le domaine de la formation citoyenne.

3.6. Relations statistiques entre éducation à la citoyenneté et cohésion sociale

Les analyses quantitatives confirment une relation positive entre éducation à la citoyenneté et cohésion sociale. La corrélation de Pearson indique une association modérée mais significative ($r = 0,46$; $p < 0,01$), suggérant que l'exposition aux dispositifs d'éducation civique est associée à un niveau plus élevé de cohésion sociale. Le modèle de régression linéaire confirme cet effet : $\beta = 0,42$; $p < 0,001$; $R^2 = 0,28$

L'éducation à la citoyenneté explique ainsi 28 % de la variance observée de la cohésion sociale. Toutefois, une proportion substantielle de cette variance, estimée à 72 %, demeure imputable à d'autres variables contextuelles et structurelles, notamment le climat scolaire, le type d'établissement fréquenté ainsi que l'origine sociale des élèves. Ces résultats soulignent le caractère multidimensionnel de la cohésion sociale, laquelle ne peut être réduite aux seuls effets des dispositifs d'éducation citoyenne, mais s'inscrit dans un ensemble plus large de déterminants institutionnels, sociaux et relationnels.

L'ensemble des analyses met en évidence trois constats majeurs : la cohésion sociale scolaire est modérée et inégalement répartie, l'éducation à la citoyenneté produit des effets réels mais limités, souvent plus déclaratifs que pratiques et les dynamiques de cohésion sont fortement structurées par les inégalités sociales et institutionnelles.

Ces résultats soulignent que la cohésion sociale en milieu scolaire ne peut être comprise indépendamment des rapports sociaux plus larges, et qu'elle résulte d'une interaction complexe entre dispositifs éducatifs, pratiques pédagogiques et structures sociales.

4. Discussion

L'interprétation des résultats de cette recherche gagne à être approfondie par une mise en perspective articulée de quatre principaux

cadres théoriques, susceptibles d'éclairer la complexité des dynamiques de construction de la cohésion sociale en milieu scolaire.

Dans une perspective durkheimienne, l'école constitue avant tout une institution de socialisation morale visant l'intégration des individus au sein d'un ordre normatif commun. Toutefois, les résultats suggèrent une capacité intégratrice incomplète de cette fonction. La cohésion observée demeure partielle dans la mesure où elle repose davantage sur l'adhésion contrainte aux règles scolaires que sur une véritable intériorisation des normes civiques. L'intégration scolaire apparaît ainsi plus régulée par la sanction que portée par un consensus moral partagé.

Dans le prolongement de l'approche du capital social développée par Putnam (2000), la faible participation des élèves aux activités civiques et citoyennes peut être interprétée comme le signe d'un déficit de capital social institutionnalisé au sein des établissements scolaires. La cohésion sociale observée semble ainsi principalement s'ancrer dans des formes de sociabilité informelle, produites au sein des interactions quotidiennes entre pairs, lesquelles demeurent néanmoins insuffisamment structurées et institutionnalisées pour se convertir en engagements collectifs durables et stabilisés sur le plan organisationnel.

Selon une lecture bourdieusienne, les disparités observées en matière de cohésion sociale scolaire reflètent les mécanismes de reproduction des inégalités sociales. L'éducation à la citoyenneté, loin de neutraliser ces écarts, peut contribuer à leur reconfiguration en valorisant des dispositions culturelles et sociales inégalement distribuées entre les élèves. L'école apparaît ainsi comme un espace où se rejouent, sous une forme symbolique, les hiérarchies sociales préexistantes.

Dans une perspective pragmatique inspirée de Dewey (1916), les limites observées peuvent être interprétées à la lumière de la faible dimension expérientielle de l'éducation à la citoyenneté. L'insuffisance de dispositifs pédagogiques fondés sur l'apprentissage par l'expérience, la participation et l'engagement actif restreint en effet la capacité des élèves à construire une citoyenneté effective, inscrite dans des pratiques démocratiques concrètes et vécues. Dans cette perspective, les résultats de la recherche permettent de dégager plusieurs enseignements analytiques structurants.

Premièrement, l'éducation à la citoyenneté contribue effectivement à la construction de la cohésion sociale, mais cet effet demeure conditionnel, variable et fortement dépendant des contextes

institutionnels et pédagogiques. Son impact ne peut être compris indépendamment des modalités de mise en œuvre dans les établissements scolaires.

Deuxièmement, la recherche met en évidence un décalage significatif entre les normes civiques prescrites et les pratiques sociales effectives des élèves. Ce constat souligne les limites d'une approche exclusivement normative de la citoyenneté scolaire. La cohésion sociale ne résulte pas d'une simple transmission de valeurs, mais se construit dans les interactions quotidiennes, les expériences partagées et les régulations informelles.

Troisièmement, les résultats confirment la nécessité d'un changement de paradigme pédagogique, en passant d'une éducation à la citoyenneté essentiellement transmissive à une approche plus expérientielle et participative, dans laquelle les élèves sont pleinement reconnus comme acteurs de leur apprentissage civique.

En définitive, dans le contexte congolais marqué par des inégalités sociales persistantes et des contraintes structurelles fortes, l'école ne peut être considérée comme l'unique productrice de cohésion sociale. Elle constitue néanmoins un espace stratégique d'intervention, à condition d'être soutenue par des politiques éducatives inclusives, une formation renforcée des enseignants et une reconfiguration des dispositifs pédagogiques.

L'ensemble des résultats met en évidence une configuration ambivalente de l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire. Celle-ci participe à la diffusion de normes civiques et à la structuration minimale du lien social, mais son efficacité reste limitée, inégale et conditionnée par des facteurs contextuels et structurels.

Dès lors, la cohésion sociale scolaire apparaît comme un processus relationnel complexe, produit à l'intersection des dispositifs pédagogiques, des interactions quotidiennes et des structures sociales globales. Elle ne peut être réduite à un effet mécanique de l'éducation civique, mais doit être appréhendée comme une construction sociale fragile, traversée par des tensions entre intégration normative et reproduction des inégalités.

Ces résultats invitent ainsi à dépasser une conception strictement prescriptive de l'éducation à la citoyenneté au profit d'une approche sociologique intégrée, attentive aux pratiques effectives, aux inégalités sociales et aux contextes institutionnels.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans la construction de la cohésion sociale en milieu scolaire dans le contexte congolais. À partir d'une approche méthodologique mixte, combinant données quantitatives et qualitatives recueillies à Brazzaville, les résultats mettent en évidence une contribution réelle mais limitée de l'éducation à la citoyenneté à la consolidation du lien social à l'école.

D'une part, l'école apparaît comme un espace privilégié de diffusion des normes civiques et de socialisation aux valeurs de respect, de tolérance et de discipline. Toutefois, cette socialisation demeure souvent formelle et inégalement appropriée par les élèves, révélant un décalage persistant entre les prescriptions institutionnelles et les pratiques quotidiennes. Ce constat souligne les limites d'une approche principalement normative de la citoyenneté, qui peine à produire des transformations durables des comportements.

D'autre part, la cohésion sociale en milieu scolaire se construit moins à travers les contenus enseignés qu'à travers les interactions concrètes, les expériences relationnelles et les modalités de régulation sociale au sein des établissements. Les pratiques pédagogiques participatives, les dispositifs de médiation scolaire et les formes d'engagement des élèves apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour favoriser une appropriation effective des valeurs citoyennes.

Par ailleurs, les résultats montrent que les dynamiques de cohésion scolaire restent profondément traversées par les inégalités socio-économiques, qui influencent les trajectoires des élèves, leur rapport à l'institution et leur degré d'engagement. Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté ne peut être envisagée isolément, mais doit s'inscrire dans une approche plus globale de justice sociale et d'inclusion éducative.

Au regard de ces éléments, cette recherche invite à repenser les politiques éducatives en faveur d'une citoyenneté plus active, critique et expérientielle. Elle plaide pour un renforcement des pédagogies participatives, une formation accrue des enseignants aux enjeux de la socialisation civique, ainsi qu'une meilleure articulation entre école et environnement social.

En somme, sur le plan scientifique, cette étude ouvre des perspectives de recherche comparatives, notamment à l'échelle des contextes africains, afin de mieux comprendre les conditions sociales et institutionnelles de production de la cohésion en milieu scolaire. Elle souligne, en définitive, que l'éducation à la citoyenneté constitue moins un dispositif stabilisé qu'un processus social en construction, dont les effets dépendent étroitement des configurations locales dans lesquelles il s'inscrit.

Références

ALEMNGE Fedelis Lekeaka, 2020, « L'influence du développement professionnel des enseignants et des stratégies d'évaluation sur la qualité de l'éducation à la citoyenneté dans les écoles secondaires au Cameroun », *European Journal of Education Studies*, 7(12), 1-XX.

ALEMNGE Fedelis Lekeaka, 2021**,** *L'impact des méthodes d'enseignement et des supports pédagogiques sur l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté au Cameroun : étude de cas des établissements secondaires de la municipalité de Buea*. Publication Research Gate.

DURKHEIM Émile, 1922, *Éducation et sociologie*. Paris : Félix Alcan.

BOURDIEU Pierre & Passeron Jean-Claude, 1970, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit.

BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit.

CHISHOLM Linda, 2004, *Changer de classe : éducation et transformations sociales dans l'Afrique du Sud post-apartheid*, Le Cap, HSRC Press.

DEWEY John, 1916, *Démocratie et éducation. Introduction à la philosophie de l'éducation*, Paris, Armand Colin (traduction française).

DIAGNE Souleymane Bachir, 2008, *L'encre des savants. Réflexions sur la philosophie en Afrique*, Paris, Présence Africaine.

FREIRE Paulo, 1974, *Pédagogie des opprimés*, Paris, François Maspero. (Édition originale : 1970, *Pedagogy of the Oppressed*).

PUTNAM Robert David, 2000, *Le déclin du capital social : Bowling Alone*, Paris, Éditions Gallimard (trad. française).

SOUDIEN Crain, 2012, *Réaliser le rêve : déconstruire la logique de la race dans l'école sud-africaine*, Le Cap, HSRC Press.

THOMSON Susan, 2013, *Chuchoter la vérité au pouvoir : résistances quotidiennes à la réconciliation dans le Rwanda post-génocide*. Madison, University of Wisconsin Press.

WEBER Max, 1922, *Économie et société* (Wirtschaft und Gesellschaft). Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck).